JANVIER FÉVRIER MARS 2007

CORSIC'ARIA

NUMÉRO 1

Qualitair Corse

La Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE) de 1996 établit le droit à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Des organismes agréés par le ministère de l'écologie et du développement durable ont en charge la surveillance de la qualité de l'air et l'information du pulic dans chaque région de France.

En Corse, l'association Qualitair Corse a développé depuis 2006, les bases d'un réseau de surveillance sur les villes de Bastia et d'Ajaccio. Les mesures sont disponibles depuis l'été 2006 et le rapport d'activité 2006 sera édité au début du second semestre 2007.

Afin d'informer efficacement la population, Qualitair Corse a décidé la publication, dès le début 2007, d'une revue trimestrielle "Corsic'aria", reprenant l'ensemble des mesures et des actions de l'association.

Diverses informations sont également disponibles sur le site Internet "www.qualitaircorse.org" où les données relatives à la qualité de l'air sont régulièrement mises à jour. L'association propose, également, de vous inscrire à une liste de diffusion permettant de recevoir notre bulletin hebdomadaire d'information par courrier électronique.

Réseau de surveillance

Station urbaine

Station rurale

Station périurbaine

	NO_2	O_3	PM_{10}
Valeur maximale horaire	104	127	
Valeur maximale journalière	38	96	44
Moyenne journalière	17	63	18

	NO_2	O_3
Valeur maximale horaire	95	70
Valeur maximale journalière	38	82
Moyenne journalière	18	41

	NO_2	O_3
Valeur maximale horaire	51	83
Valeur maximale journalière	19	65
Moyenne journalière	10	33

	NO_2	O_3	PM_{10}
Valeur maximale horaire	46	140	
Valeur maximale journalière	18	93	29
Moyenne journalière	12	72	18

	NO_2
Valeur maximale horaire	28
Valeur maximale journalière	13
Moyenne journalière	7

	NO_2	O_3	PM_{10}
Valeur maximale horaire	87	125	
Valeur maximale journalière	42	82	43
Moyenne journalière	27	42	21

La concentration en dioxyde de soufre sera mesuré prochainement sur les deux microrégions.

Normes

Dioxyde d'azote (sur une heure)	Ozone (sur une heure)	Dioxyde de soufre (sur une heure)	Particules en suspension (sur 24 heures)
Seuil d'information : 200 µg/m³	Seuil d'information : 180 µg/m³	Seuil d'information : 200 µg/m³	Seuil d'information : 80 µg/m³
Seuil d'alerte : 400 µg/m³	Seuil d'alerte : 240 µg/m³	Seuil d'alerte : 400 µg/m³	Seuil d'alerte : 125 µg/m³

Microrégion de Bastia

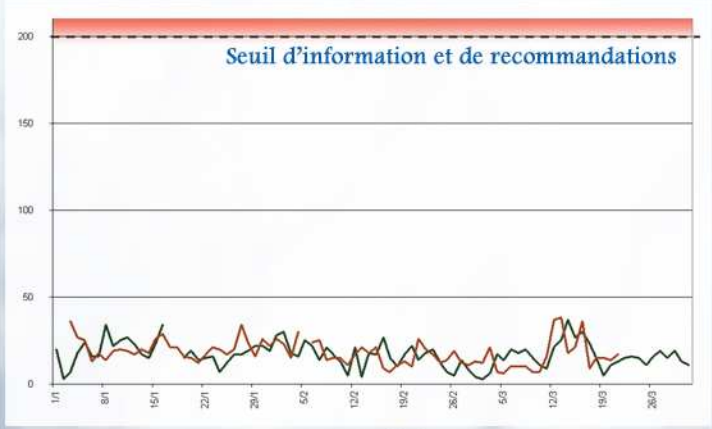

DIOXYDE D'AZOTE

OZONE

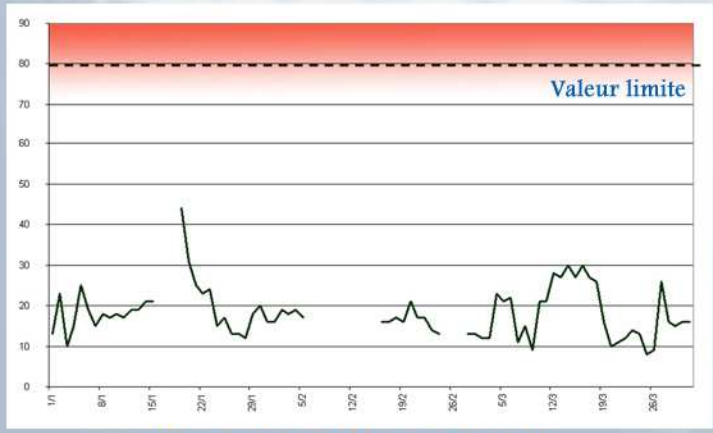

PARTICULES EN SUSPENSION

La Marana

Giraud

INDICE DE LA QUALITE DE L'AIR

IQA OU INDICE ATMO

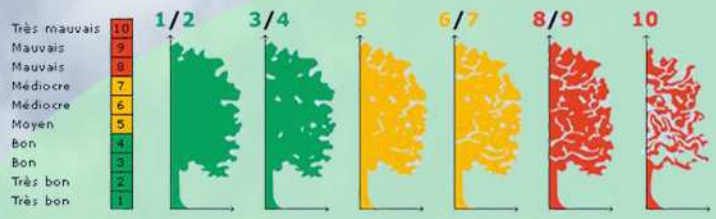

Chaque jour la concentration maximum de chaque polluants des stations se trouvant dans les villes de Bastia et d'Ajaccio sont relevées.

La moyenne de ces valeurs nous permet d'établir un sous-indice par polluant.

Le plus fort des sous-indices donne l'indice pour la journée.

Microrégion d'Ajaccio

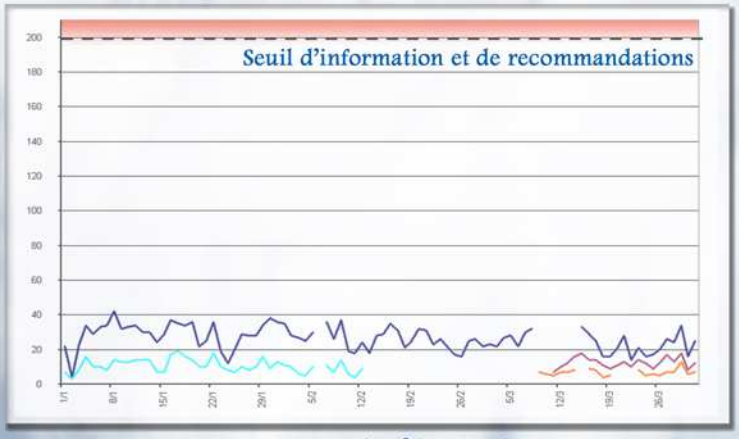

DIOXYDE D'AZOTE

OZONE

PARTICULES EN SUSPENSION

Canetto

La Sposata

Porticcio

Piataniccia

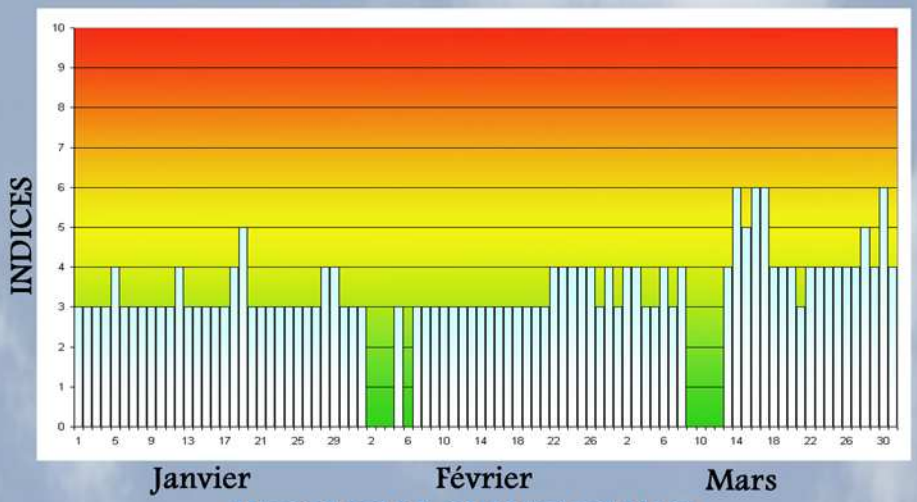

INDICE DE LA QUALITE DE L'AIR

O_3 ou Ozone

C'est un polluant secondaire qui est créé à partir du dioxygène et de la transformation chimique de certains polluants primaires (NO_2, Composés Organiques Volatils...) sous l'action du rayonnement solaire

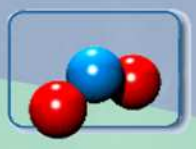

NO_2 ou Dioxyde d'azote

Les principales sources de ce polluant sont les transports routiers, maritimes, aériens et ferroviaires, les centrales thermiques, les incendies et feux de déchets et le chauffage urbain

PS ou poussières en suspension

Les principales sources sont les transports routiers, maritimes, aériens et ferroviaires, les centrales thermiques et les activités industrielles diverses

Campagnes de mesures

Le Laboratoire mobile

DESCRIPTIF

La station mobile est semblable aux stations de mesures fixes. Les polluants mesurés sont l'ozone (O_3), le dioxyde d'azote (NO_2) et les particules en suspension (PM_{10}). De plus, elle est équipée d'une station météorologique, nous permettant de comprendre l'évolution de la pollution en fonction des conditions climatiques.

OBJECTIFS

La station mobile a pour fonction d'être utilisée pour la réalisation de campagnes de mesures dans des lieux où il n'y a pas de surveillance par stations fixes ou dans le cas d'une problématique particulière comme une étude d'impact.

Pour l'année 2007, la mission de la station mobile sera de conforter sur la région ajaccienne le choix d'implantation et la pertinence du réseau de stations fixes de mesures. Divers sites temporaires seront étudiés pendant les différentes saisons de l'année. Actuellement, le laboratoire mobile est accueilli par la commune d'Afa pour une première évaluation des concentrations atmosphériques de l'ensemble des polluants.

Etudes

Campagne trafic / tourisme

OBJECTIFS

Une des sources principales des émissions en polluant atmosphériques est le transport. Chaque année, la population de la Corse augmente très fortement pendant la période estivale entraînant une surconcentration de véhicules en particulier dans les microrégions à fort potentiel touristique. Or les lieux les plus fréquentés par les touristes ne sont pas forcément les zones couvertes par la mesure en continu. A partir de cette réflexion, nous avons mis en place une campagne de mesures dont le but est de qualifier l'air des zones les plus touristiques et par la même, de quantifier l'impact du trafic touristique au niveau local.

LIEUX

La campagne s'est déroulé sur deux microrégions : la Balagne (villes de Calvi et de l'Ile-Rousse) et l'extrême sud (ville de Porto-Vecchio).

METHODES ET STRATEGIE

Deux polluants marqueurs du trafic ont été mesurés : le dioxyde d'azote et le benzène.
Les prélèvements sont effectués par échantillonneurs passifs. Ce sont des tubes qui concentrent les polluants et qui sont ensuite analysés en laboratoire. Les tubes sont exposés dans des boites sur divers sites pendant une période de 15 jours.

L'analyse à posteriori permet de connaître la concentration du site pendant la période d'exposition. A partir de la répartition cohérente des tubes sur l'agglomération, une cartographie de la répartition de chacun des polluants est établie.
Une vingtaine de tubes a été installée par ville pendant deux mois en période estivale et un mois en période hivernale.

Informations

RESEAU DE SURVEILLANCE

Deux nouvelles stations vont être implantées sur Bastia :
- une station dans le quartier de Montesoro
- une station sur la place St Nicolas en proximité de route pour étudier les émissions liées au trafic

De nouveaux appareils mesurant le dioxyde de soufre (SO2) seront installés dans les stations du centre-ville de chacune des villes courant 2007.

COMMUNICATION

Bio-indicateur : les végétaux sont des organismes vivants très sensibles à la qualité de l'air. L'idée est d'utiliser certains types de plante comme marqueur de la pollution. Deux plaquettes informatives ont été créées sur le sujet, une généraliste et une autre, plus adaptée au jeune public, qui pourrait servir de base pour des écoles désirant tester ces expériences. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

DEPASSEMENT DE SEUIL

Si le seuil d'information est dépassé : ne pas modifier les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne : pour eux privilégier les exercices physiques moins intenses. Ne pas modifier les déplacements habituels.

LORS DE PIC DE POLLUTION

Le préfet de Corse a publié un arrêté sur la microrégion ajaccienne, concernant les actions à mettre en œuvre afin de réduire les émissions polluantes dans l'atmosphère en cas de pic de pollution.
On distingue deux seuils distincts, seuil d'information et seuil d'alerte, qui permettent à la population d'adapter son comportement afin d'être, le moins possible, incommodé par les polluants atmosphériques

Si le seuil d'alerte est dépassé : se limiter au déplacements indispensables. Eviter les promenades et les activités extérieures pour les plus petits.
Pour les adolescents et les adultes ne pas modifier les déplacements prévues, éviter les sports extérieurs pour les plus jeunes et les activités de forte intensité et violente pour les plus grands. Toutes les compétitions extérieures doivent être reportées.

Pour nous contacter

QUALITAIR CORSE
LIEU DIT LERGIE
RN 200
20 250 CORTE

Tel : 04 95 34 22 90
Fax : 04 95 34 25 69

Qualitair Corse

E-mail : info@qualitaircorse.org
Site Internet : www.qualitaircorse.org